



# Cie HERACLES TIR A L'ARC

Gymnase et Terrain : 20, rue Armand 69100 VILLEURBANNE

FÉDERATION FRANÇAISE DE TIR A L'ARC  
COMITE AUVERGNE RHONE ALPES  
Agrément FFTA N° 0169179  
Agrément Jeunesse et Sport N° 69S111 28 mai 75  
Etablissement Sportif : 69 ET 000743

<http://www.arc-villeurbanne.fr>  
tél. : 07 66 31 14 03

Association agréée loi de 1901  
N° Préfecture du Rhône : W691068604

## CONVOCAATION ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE Jeudi 19 Octobre 2023 à 19h00

La Compagnie HERACLES est heureuse de vous inviter à l'ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE qui se déroulera dans les locaux de l'Office du Sport de Villeurbanne, au **70 rue Docteur Rollet**, 69100 Villeurbanne :

L'ordre du jour sera le suivant :

Mise à jour des statuts et du règlement intérieur de l'association

Elle sera suivie immédiatement par l'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE annuelle qui se déroulera au même endroit :

L'ordre du jour sera le suivant :

- Vote compte rendu AG du Mercredi 19 Octobre 2022
- Rapport moral de la Présidente
- Rapport administratif
- Bilan de la saison écoulée par les responsables des commissions : sportif et organisation sportif, animation, organisation compétitions, communication, site internet, partenariat...
- Bilan financier de la saison 2022 / 2023
- Budget prévisionnel saison 2023 / 2024
- Cotisations saison 2024 / 2025
- Projections et projets des responsables des commissions pour la saison 2023 / 2024
- Candidatures au comité directeur et élections (toutes les bonnes volontés intéressées par la vie du club sont les bienvenues, le club a besoin de vous et vous pouvez vous engager dans le comité directeur si vous avez un an d'ancienneté, dans la limite des places statutaires)
- Questions diverses
- Remise des badges de progression aux archers présents

NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRESENCE. Si vous n'avez pas la possibilité de venir, vous pouvez remettre le pouvoir ci-après dûment rempli à un licencié / cotisant qui devra être présent.

Pour la Compagnie, le Secrétaire, Olivier Pradelle

Villeurbanne, 05/10/2023



**Cie HERACLES** **TIR A L'ARC**  
Gymnase et Terrain : 20, rue Armand 69100 VILLEURBANNE

FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC  
COMITE AUVERGNE RHONE ALPES  
Agrément FFTA N° 0169179  
Agrément Jeunesse et Sport N° 69S111 28 mai 75  
Etablissement Sportif : 69 ET 000743

<http://www.arc-villeurbanne.fr>  
tél. : 07 66 31 14 03

Association agréée loi de 1901  
N° Préfecture du Rhône : W691068604

COMPAGNIE  
**HÉRACLÈS**  
**POUVOIR**

Je soussigné (NOM et prénom) \* .....

Donne pouvoir à (NOM et prénom) \* .....

Pour me représenter, prendre toutes décisions utiles et signer tous procès-verbaux en mes lieux et place au cours des

**ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE**  
**du Jeudi 19 Octobre 2021**  
**de la COMPAGNIE HERACLES**

Fait à..... le .....

Signature précédée de la mention « **Bon pour Pouvoir** »

\* Est électeur tout membre actif âgé de seize ans au moins (ou le représentant légal pour les moins de seize ans) au jour de l'élection ayant adhéré à l'association depuis plus de six mois et à jour de ses cotisations ;

NB : ce pouvoir peut être reproduit sur papier libre.